



ONU CONGO

FLASH

N°105 Juillet - Aout 2023



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



Bulletin d'information sur les activités
du Système des Nations Unies
en République du Congo



Violences basées sur le genre au centre d'une mission d'échange en RDC



La République du Congo conformément aux textes internationaux en vigueur en la matière, a mis en place des mécanismes pour répondre au fléau de violences basées sur le genre (VBG) qui est une violation des droits humains, avec une majorité de femmes et filles parmi les victimes. Le pays s'est doté d'une Politique nationale Genre, d'une Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre assortie d'un plan d'action 2021-2025, d'une loi portant lutte contre les violences faites aux femmes se référant à la Loi Mouebara N°19-2022 du 4 mai 2022, et d'un Programme national de lutte contre les violences basées sur le Genre. Ce programme vise la mise en place des structures de protection et d'accompagnement multisectoriel des survivantes des VBG, qui offriront des espaces d'accueil avec l'offre des services de prise en charge médicale, accompagnement psychologique, l'accès aux services juridico-judiciaires et à la réinsertion socio-économique.

C'est donc pour partager l'expérience acquise sur le terrain par les acteurs de protection de la République Démocratique du Congo (RDC) dans la prise en charge des victimes des violences basées sur le genre, qu'une délégation conjointe de la République du Congo composée des experts des structures sectorielles

de l'Etat (Santé, Genre et Justice), du fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a effectué une mission à Kinshasa, au sein de l'UNFPA RDC. Avec l'assistance technique du Bureau UNFPA de la RDC.

Les échanges techniques tenus avec les spécialistes de la problématique des VBG au sein de UNFPA et UNDP en RDC, de même que les visites de terrain effectuées dans trois structures de prise en charge dénommées Centres Intégrés des Services Multisectoriels (CISM) notamment dans les communes de les CISM de Kintambo, Ndjili et Ngaba, ainsi qu'au sein de l'unité de Police spécialisée sur les VBG que dirige par une femme officier supérieur et au Barreau de Kinshasa, ont permis aux membres de la délégation d'interagir directement avec les différentes personnes impliquées dans la prise en charge holistique des victimes des VBG au sein de ces centres et d'avoir une idée sur ce qui peut se faire au Congo.

Pour Dr Carmel Matoko Miambanzila, Directrice de l'Hôpital de base de Bangu et membre de cette délégation, l'aspect multisectoriel des interventions en un seul endroit est primordial et essentiel pour la victime.

« Du fait des exigences de la prise

en charge médicale et psychologique, et surtout du fait du manque des ressources humaines formées et aptes à la prise en charge, il est recommandé chez nous de faire des one stop center à l'image de ceux de Kintambo et Ndjili », a-t-elle déclaré au terme de cette mission.

Pour sa part, la Chargée de Programme Genre et Droits Humains de UNFPA Congo Laetitia Nadine LOKO, tout en saluant l'engagement de la RDC dans cette cause, a estimé que la mise à disposition d'un personnel formé continuellement, ainsi que la disponibilité des intrants essentiels à la prise en charge des VBG serait aussi adéquat pour le Congo.

« Pour une prise en charge holistique des VBG, au regard de nos échanges et de la visite des sites de prise en charge en RDC, la mise en place des centres Mouebara au sein des centres de santé ainsi que la disponibilité du personnel qualifié et des intrants, permettraient d'offrir des services multisectoriels c'est-à-dire à la fois médical, psychologique, juridico-judiciaire ainsi que le volet réinsertion socio-économique. Ce qui serait bénéfique aux victimes, pour la restauration de leur dignité » a-t-elle affirmé.

La mise en place des maisons d'accueil pour la prise en charge semble être une alternative adéquate concernant des cas spécifiques nécessitant un milieu sécurisé en dehors de l'habitation familiale.

Cette mission d'échange inscrite dans le cadre de la coopération Sud-Sud et qui a eu lieu du 12 au 15 juin dernier, a permis aux membres de la délégation de s'enrichir des succès et leçons apprises dans la mise en place et le fonctionnement des CISM, pour élargir leur vision sur les « One Stop Centers » préconisés et comment adapter cette expérience en République du Congo./-



Campagne de prévention de l'apatridie par l'enregistrement des naissances



En collaboration avec le Comité National d'Assistance aux Réfugiés, le HCR a lancé une campagne de sensibilisation à l'enregistrement des naissances et à l'identification des personnes à risque d'apatridie auprès des

hôpitaux et des centres de santé publics de Brazzaville, Pointe Noire et Dolisie, ainsi que dans les départements de la Likouala et des Plateaux. Le HCR et ses partenaires ont également formé et équipé les élus locaux, les administrations, les forces de l'ordre, les agents de santé, les communautés religieuses, les réfugiés et leurs hôtes sur les causes de l'apatridie, pour prévenir et en réduire les risques. Ces efforts ont été réalisés avec le soutien financier des Etats-Unis et se poursuivent à l'horizon 2024 dans le cadre de la campagne mondiale décennale « #I-Belong » (#J'Existe) avec pour objectif en République du Congo de mettre fin à l'apatridie./-

L'intégration à Ngabé des familles en provenance de la RDC



Gaëlle est arrivée en novembre 2022 à Ngabé dans le département du Pool, à 200 kilomètres de Brazzaville. Avec son mari et leurs six enfants, ils ont dû abandonner précipitamment leur ferme et tous leurs biens pour fuir les violences intercommunautaires dans le territoire de Kwamouth à l'ouest de la RDC, sur l'autre rive du fleuve Congo. A son arrivée, la jeune femme de 28 ans a pu reprendre une activité économique grâce à sa détermination et sa ré-

silience, aux soutiens continus des autorités locales et du HCR, de la générosité des communautés locales et de réfugiés déjà présentes, générosité soulignée par Harlette Mafouenta, Chargée de protection communautaire du HCR : « il n'y a pas de camps de réfugiés ici. Suite à un appel lancé par les autorités locales avec l'appui du HCR, les populations de Ngabé ont accepté d'accueillir les réfugiés sur leurs terres».

Gaëlle et les autres réfugiés de la RDC

vivent en bonne entente avec leurs hôtes. Ils peuvent exercer des activités génératrices de revenus et profiter d'un accès aux services de santé et au système d'enseignement. « Nous resterons ici tant que la situation sécuritaire ne se sera pas améliorée dans nos villages en RDC », confie Gaëlle, reconnaissante de l'accueil que lui ont réservé les communautés locales à Ngabé. « Ici nous vivons en paix et c'est le plus important. ». Or, ces services déjà saturés avant l'arrivée des réfugiés doivent être renforcés afin de répondre efficacement aux besoins des populations locales et de réfugiés.

La réponse du HCR en soutien aux autorités, avec l'aide ponctuelle d'autres acteurs, promeut donc l'inclusion et l'autonomie socio-économiques des réfugiés et des communautés d'accueil vulnérables, afin que les réfugiés, même loin de chez eux, trouvent toujours leur place./-



Vers un Environnement Exempt de Commerce Illicite de Produits du Tabac



Dans une avancée cruciale pour la lutte mondiale contre le commerce illicite des produits du tabac, le premier protocole de la convention cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte anti-tabac se positionne en tant que traité international autonome. Ce tournant majeur a été scellé par un consensus unanime lors de la cinquième session de la conférence des parties à la convention cadre, tenue à Séoul, en République de Corée, le 12 novembre 2012.

C'est dans cette lancée que le Ministère de la Santé et de la Population a sollicité l'appui du Secrétariat de la Convention Cadre pour la Lutte Antitabac pour évaluer la mise en œuvre du protocole au Congo. En effet, une mission de la CCLAT a séjourné à Brazzaville du 7 au 11 août 2023 pour réaliser cette évaluation. Cette évaluation conjointe a été réalisée en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, le Ministère de la Santé et de la Population et le Ministère du Commerce. En marge de cette évaluation, une réunion des parties prenantes a été organisée le 08 août 2023 dans la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères sous le haut patronage du Re

présentant du Ministère de la Santé et de la Population.

L'objectif de cette évaluation est d'éliminer toutes les formes de commerce illicite des produits du tabac, en accord avec les principes énoncés dans l'article 15 de la convention. Cette démarche audacieuse est le résultat d'une volonté mondiale de préserver la santé publique et de réduire les conséquences néfastes du tabagisme. En vue de garantir une mise en œuvre réussie du protocole, le Congo a initié, depuis février 2023, une collaboration étroite avec le secrétariat de la convention cadre de l'OMS pour conduire une évaluation approfondie des besoins.

Cette mission d'évaluation a connu la participation d'une équipe internationale pour une interaction intensive avec les autorités compétentes, diverses parties prenantes et le gouvernement afin d'accélérer la mise en œuvre du protocole.

Pour le Représentant du Ministère de la Santé et de la Population, dans son discours, a souligné : « En unissant les forces pour concrétiser la Convention cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac et le protocole visant à mettre fin au commerce illicite des produits du tabac, le Congo et la communauté internationale s'orientent vers un avenir auquel la santé publique prévaut sur les gains légaux. » Il a terminé son propos en annonçant que : « cette démarche inspirera d'autres pays à emboîter le pas pour bâtir un monde sans commerce illicite des produits du tabac.

Rappelons que le Congo a fait un pas décisif en adhérant au protocole en mars 2014, hissant ainsi la deuxième place dans la région africaine de l'OMS et à la neuvième place à l'échelle mondiale en termes d'engagement dans la lutte anti-tabac. Cette adhésion traduit l'engagement du pays à promouvoir la santé de ses citoyens./-





Amélioration des revenus des populations les plus pauvres et encadrement de l'Entrepreneuriat



Le Plan Stratégique 2022-2025 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vise à sortir 100 millions de personnes de la pauvreté multidimensionnelle. Dans ce cadre, le programme au Congo met l'accent sur l'appui à la revitalisation du tissu économique local à travers notamment une meilleure planification et exécution des programmes publics dans les communautés, mais également la promotion de la création d'emplois durables. C'est ainsi que plus de 100 jeunes porteurs d'entreprises, avec 76% de femmes sont présentement soutenus conjointement par le PNUD et le Gouvernement congolais, visant à leur fournir les équipements de base pour renforcer leurs activités économiques, mais également à leur apporter une formation qualifiante qui leur donnera la chance de mieux se positionner sur un marché national et mondial compétitif.

Au-delà de cet accompagnement, le PNUD Congo soutien près de 200 jeunes starts up porteuses d'innovations, et les accompagnent dans les différentes phases de maturation de leurs idées entrepreneuriales, depuis l'expérimentation, jusqu'au

prototypage et la mise à l'échelle.

Enfin, la structuration de l'économie informelle à travers une politique nationale de l'économie sociale et solidaire est en cours, permettant au pays de mieux capitaliser sur les apports de l'économie informelle et du secteur privé dans le cadre de son programme de développement.

A l'occasion du lancement de ces activités, le 04 juillet 2023, la ministre en charge du secteur informel, Ines Nefer Bertille INGANI, a déclaré que : « la mise en place

des mesures incitatives pour l'économie informelle s'imposent avec acuité. Selon les données des Nations Unies, 2 milliards de femmes et d'hommes, soit 61% de la population active dans le monde gagne leur vie dans l'économie informelle. En République du Congo la cartographie du secteur informel réalisée en 2019 a relevé l'existence de 76.764 emplois créés par le dit secteur contribuant ainsi à la lutte contre le chômage et la pauvreté. C'est pourquoi, cet acte que nous posons aujourd'hui doit être pérennisé et permettre la pleine participation des acteurs de l'économie informelle, à la création de plus d'emplois et de richesses ».

« C'est un travail très pénible que nous exerçons sous les pluies et le soleil accablant. Le matériel que nous venons de recevoir va vraiment nous être utile : la brouette et la moto tricycle pour transporter les pierres, le parasoleil pour s'abriter du soleil. Et ceci est une réelle valeur ajoutée dans notre métier, car il vient notamment réduire la pénibilité de mon travail », a laissé entendre Daniele MAYOUMA, bénéficiaire et casseuse de pierres.





Les efforts pour prévenir et traiter la malnutrition chez les jeunes enfants



Une bonne nutrition au bon moment peut sauver et changer des vies, et construire des communautés et des nations résilientes et prospères.

C'est pourquoi, en tant que principale organisation fournissant une aide alimentaire aux personnes les plus vulnérables du Congo, le PAM fait de la nutrition un élément central de son travail.

En appui aux efforts du Ministère de la Santé et de la Population, le PAM supporte

173 centres de santé intégrés à Brazzaville, Pointe-Noire et dans les départements de la Likouala, des Plateaux, du Pool et de la Lékoumou. En 2022, près de 60 000 enfants de moins de 5 ans et 47 000 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de programmes de prévention et de traitement de la malnutrition. Ces activités sont menées en synergie avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) avec qui la réponse à la malnutrition aiguë globale est coordonnée conformément aux mandats respectifs des deux

organisations.

Suivant une approche intégrée, le PAM s'attaque également aux facteurs sous-jacents de la malnutrition, comme la mauvaise connaissance des pratiques alimentaires ou d'hygiène. Ainsi, dans le cadre de toutes ses activités - programme nutritionnel, alimentation scolaire, support aux petits producteurs, assistance alimentaire d'urgence - le PAM s'efforce de sensibiliser et d'encourager les changements de comportement en matière de nutrition, d'alimentation et de santé afin de soutenir la prévention de la malnutrition dans tout le pays. Des séances régulières de formation sur le protocole nutritionnel, la gestion des stocks et le suivi sont également organisées et facilitées par le PAM, à l'attention du personnel de santé.

« J'ai vu du changement depuis que nous venons ici. Chacun des jumeaux a enfin pris 1 kilo, j'espère que cela va continuer comme ça » raconte Gracia, maman de deux enfants traités pour malnutrition aiguë modérée au centre de santé intégré Jean Taty de Makélékélé à Brazzaville.

Visite du centre de santé intégré de Kinsoundi (Makélékélé, Brazzaville)



En juillet 2023, le PAM a organisé une visite du centre de santé de Kinsoundi de Makélékélé, en présence du Ministre de la Santé et de la Population, du Ministre des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire et de l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Brazzaville. Elle a permis de mettre en lumière l'impact du programme nutritionnel en zone urbaine, rendu possible grâce au soutien de l'Allemagne, mais aussi des Etats-Unis et du Japon./-



ODD : Consultations pour l'élaboration du rapport local volontaire



Les travaux de l'atelier des consultations locales pour l'élaboration du Rapport de l'Examen local volontaire (VLR) pour la commune de Pointe-Noire ont été ouverts le 31 juillet 2023 dans la ville éponyme par M. Jean Charles ONDONDA, Secrétaire général, représentant M. Alexandre Honoré Paka, Préfet dudit département et M. Chris Mburu,

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies. La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Evelyne Tchitchelle, Maire de la localité, ainsi que des représentants des ministères, des organisations patronales et de la société civile.

Ces consultations visent à identifier les Objectifs de Développement Durable (ODD) et cibles prioritaires, à collecter les données des indicateurs des ODD prioritaires de Pointe-Noire afin d'appréhender les tendances des progrès réalisés. Les participants seront également s'informer sur le cadre institutionnel et organisationnel de la commune, les contraintes et lacunes dans la mise en œuvre, entre autres, des ODD, le développement local et la décentralisation. Enfin, ils adopteront des orientations stratégiques, des recommandations et des engagements pour une mise en œuvre réussie des ODD au niveau de la ville de Pointe-Noire.

Ces consultations locales de

Pointe-Noire font suite à celles de la ville de Brazzaville tenues l'an dernier à l'initiative du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) en République du Congo. En effet, pour mesurer l'efficacité de l'action publique sur les ODD au niveau local et poursuivre l'appropriation de ces objectifs par les collectivités locales, le BCR s'est donné pour mission d'élaborer des rapports d'examen locaux volontaires (VLR) de certaines communes du Congo.

L'Examen local volontaire (VLR) est un processus de réflexion et de consultation au niveau communal qui permet de mieux appréhender les progrès, les lacunes et à identifier les défis en vue de l'amélioration des politiques et de la coordination des actions./-



Impliqués dans la mise en œuvre du programme 2020-2024



Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme de coopération Congo-UNICEF 2020-2024, le Bureau de l'UNICEF a organisé une réunion de concertation de haut niveau intitulé : « 60 minutes pour analyser les progrès dans la réalisation des droits des enfants avec les ministres sectoriels partenaires dans la mise en œuvre du programme » le jeudi 6 juillet 2023 à l'Hotel ELBO à Brazzaville.

Le panel des invités de marque était composé de :

- Monsieur Thierry MOUNGALLA, Ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du Gouvernement ;
- Monsieur Gilbert MOKOKI, Ministre de la Santé et de la Population
- Hugues NGOUELONDELE, Ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Education Civique,

de la Formation Qualifiante e et de l'emploi ;

- Monsieur Jean Luc MOUTHOU, Ministre de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation;
- Madame Irène Marie Cécile MBOUKOU KIMBATSA née GOMA, Ministre des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire.

Cette réunion de concertation, la première du genre depuis le démarrage de la mise en œuvre du programme de coopération, a été organisée dans un contexte caractérisé par : Le fait que le programme de coopération quinquennal entre l'UNICEF et le Gouvernement du Congo soit dans sa quatrième année de mise en œuvre ;

La nécessité d'accélérer les efforts pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD) à seulement 6 ans de leur évolu-

tion ;

L'absence d'une opportunité directe d'échange entre les différents signataires des plans de travail annuels (PTA) ;

La nécessité de mettre en place un cadre de redevabilité semestriel pour échange, discussion et orientation stratégique concertée entre les ministres et la représentante de l'UNICEF pour une meilleure coordination de la mise en œuvre des interventions du cadre de coopération.

La réunion de concertation avait pour objectifs de :

- Porter à la connaissance des décideurs les performances du programme de coopération
- Discuter des facteurs internes et externes ayant eu une influence sur les performances du programme de coopération.
- Recueillir des orientations stratégiques des décideurs afin d'accélérer l'atteinte des résultats du programme de coopération et des ODD à l'horizon 2030.

A l'issue d'une présentation faite par le Dr Soliou Badarou, Représentant Adjoint par intérim de l'UNICEF, la représentante de l'UNICEF, Dr Chantal Umutoni, a réaffirmé son souhait de travailler main dans la main avec les ministres présents, notamment autour des priorités émergentes que sont le changement climatique et la résilience des infrastructures./-

L'Unicef engagé dans la riposte aux épidémies



Dans le cadre de la riposte aux épidémies de salmonellose, shigellose et de choléra, l'équipe UNICEF Congo était dans le Niari à Dolisie pour l'appui à la mise en œuvre des activités de communication de proximité, d'éducation des populations sur le traitement de l'eau à domicile, et pour la conduite des opérations de désinfection des puits des latrines.

L'équipe a procédé également à une dotation en chlore, pulvérisateurs, savons, mégaphones et à une formation de 56 agents communautaires sur la sensibilisation, la chloration de l'eau des puits et la désinfection des latrines.

28 crieurs et 160 mobilisateurs ont été déployés en plus de ces agents pour renforcer la sensibilisation

Ces interventions ont ciblé 39 000 ménages soit environ 132 000 personnes./-



Festival Panafricain de Musique (FESPAM)



C'est sous le thème « la Rumba Congolaise et son envol de sa base identitaire vers les vertices du patrimoine de l'humanité » que le FESPAM a marqué son retour, après des années d'absence. Cet événement avait pour objectif de croiser les regards sur la rumba dans une approche pluri et multidisciplinaire, après son inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gusso, Président de la République, en présence de M. Anatole Collinet Makosso, Premier Ministre, de Madame Lydie Pongault, Ministre de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs, M. Hugues Ondaye, Commissaire du FESPAM. La cérémonie d'ouverture a été honorée par la présence de M. Paul Cous- tere, Directeur Régional de l'UNESCO, des Représentants des Nations Unies au Congo, du Corps diploma- tion

rique, des Experts, des musiciens et autres acteurs de la culture et du grand public. La cérémonie a été ponctuée par trois discours, avant le lancement officiel par le Président de la République du Congo.

Le FESPAM s'est déroulé en deux phases simultanées, l'une dédiée à la partie festive et l'autre consacrée à la partie scientifique. Pour sa partie festive, il a été organisé des concerts et spectacles sur les différents sites sélectionnés à Brazzaville, et la partie scientifique a consisté en l'organisation d'un symposium qui a réuni des experts venus d'Afrique pour échanger sur la rumba. Des pays tels que la RDC, le Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, les États-Unis d'Amérique, la France et l'UNESCO ont été représentés lors de cet événement culturel majeur.

Il sied de noter que le festival a été lancé à l'échelle nationale à Sibiti et à l'échelle internationale à Paris, pour assurer la promotion et ainsi célébrer le

grand retour du FESPAM, après une longue absence.

A l'issue de ce festival, le rôle de l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité a été relevé, en soulignant l'importance de cette danse et de sa tradition. La nécessité d'intégrer l'éducation artistique en y incluant la rumba a été mise en lumière, soulignant son importance culturelle et éducative.

La partie scientifique du FESPAM a recommandé entre autres : la mise en œuvre des actions à entreprendre suite à l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, conformément à la convention y afférente de l'UNESCO ; l'utilisation du numérique comme outil d'expansion pour la rumba, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour cette forme d'expression culturelle.

Un appel aux acteurs de la rumba a été effectué en vue de les encourager à promouvoir et préserver cette tradition culturelle.

Siège du FESPAM depuis 1996 et déclarée par l'UNESCO « Première ville créative dans le domaine de la musique en Afrique », Brazzaville a tenu, avec le retour de ce grand Festival, le pari de l'Union Africaine, de faire du Festival Panafricain de Musique, l'outil qui permet au continent de s'ancrer dans le monde de l'industrie culturelle et créative./-



Impact du SDG Fund



En République du Congo, les populations autochtones, estimées représenter entre 2% à 5% de la population, font partie des groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables. Malgré le cadre juridique solide que le gouvernement congolais a adopté depuis 2011 (loi n°5 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones), l'accès des populations autochtones aux services sociaux de bases et à l'utilisation des ressources naturelles se heurte encore à la réalité socioculturelle et communautaire. Marginalisés du point de vue social, économique et politique, ces populations ont des conditions de vie pré-

caires : la moitié des enfants ne possède pas d'acte de naissance et les deux tiers des enfants autochtones ne sont pas scolarisés.

Un programme financé par le Joint SDG Fund – Fonds conjoint pour les objectifs de développement durable, en français - visant la protection sociale a été lancé en janvier 2020 et s'est terminé en 2022.

Le projet est un effort conjoint du PAM, de l'OMS et de l'UNICEF, avec le fond des Nations Unies en appui au Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire. Il se concentre sur la gestion de la région de la Lékoumou, département du Sud-Est congolais qui présente des indicateurs sociaux en regard relativement au reste du pays et où vivent environ 25% de la population autochtone du Congo. Une exposition sur cette intervention a lieu ce moment à l'UNIC depuis le 9 août 2023. La clôture est prévue le 29 septembre prochain./-



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ce bulletin d'information est un produit du Groupe Communication, réalisé par le Centre d'Information des Nations Unies (UNIC Brazzaville) sous la supervision du Coordonnateur Résident des Nations Unies.

 congo.un.org/fr

 https://twitter.com/UN_Congo

 <https://www.facebook.com/UNRepduCongo>

Tél: (242) 06 661 20 68 - B. P.: 13 210